

Chronique économique

LE MARCHÉ DES FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN FRANCE EN 1973

Françoise FAJAC

En 1973, les importations françaises de fruits tropicaux et subtropicaux, avec 1.571.660 tonnes, ont augmenté de 3,3 p. cent sur 1972. Ce pourcentage d'augmentation est faible comparé à celui de 1972 sur 1971 qui s'élevait à 12,4 p. cent, et est dû à :

- une régression de 5 p. cent dans les importations de l'ensemble des fruits tropicaux : 513.177 tonnes contre 540.137 tonnes.
- une augmentation moins forte des importations d'agrumes : 7,9 p. cent au lieu de 8,1 p. cent.

Les cours de gros sont, dans l'ensemble, comparables à ceux de l'an dernier, mais les prix limites ont été en général supérieurs à ceux de 1972.

BANANES.

Les importations bananières en 1973 ont été en régression de 5,3 p. cent sur 1972 : 479.945 tonnes contre 506.526 tonnes.

C'est la part de la zone Franc qui a diminué : elle est passée de 92,2 p. cent en 1972 à 86,9 p. cent en 1973. La baisse des tonnages fournis est le résultat d'une grande sécheresse qui a sévi aux Antilles et en Afrique et a provoqué des problèmes d'approvisionnement et de qualité.

Les tonnages en provenance de Guadeloupe ont régressé de 1,4 p. cent, ceux de Martinique de 15,7 p. cent.

Les parts du Cameroun et de la Côte d'Ivoire ont également baissé, de 2,6 p. cent et 20,4 p. cent respectivement. Par contre, Madagascar a vu son tonnage sur le marché français augmenter de 59 p. cent.

La Somalie n'apparaît pas cette année dans les pays fournisseurs du marché français. Quant à l'autre pays membre associé à la CEE, le Surinam, son tonnage est tombé à 912 tonnes contre 2.153 tonnes en 1972 et 12.050 en 1971. Mais, en l'occurrence, il s'agit plus de questions commerciales que d'autres raisons.

Au cours de l'année 1973, les Canaries ont encore abaissé leur contribution : 1.339 tonnes exportées vers la France contre 1.743 tonnes en 1972. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit, pour cette provenance, d'accords bilatéraux.

Par contre, la part des pays tiers a nettement augmenté : 12 p. cent de 1973 sur 1972, contre 5 p. cent de 1972 sur 1971. L'Équateur vient en tête avec 32.289 tonnes livrées contre 16.229 tonnes en 1972, puis le Costa Rica, 18.825 tonnes contre 6.901 tonnes, et la Colombie, 6.820 tonnes contre 4.520 tonnes.

L'augmentation des tonnages fournis par ces pays n'a malheureusement pas pu compenser la réduction de tonnages des pays de la zone Franc.

D'après les déclarations en douane, les valeurs moyennes annuelles par provenance sont de :

	1973	1972
Guadeloupe	1,20 F	1,11 F
Martinique	1,21 F	1,12 F
Cameroun	1,05 F	0,98 F

	1973	1972
Côte d'Ivoire	1,11 F	1,12 F
Madagascar	1,11 F	1,05 F
Canaries	0,80 F	0,86 F
Surinam	1,03 F	1,03 F
Équateur	0,94 F	0,93 F
Costa-Rica	1,00 F	0,91 F
Colombie	0,99 F	0,83 F

Sur le MIN de Rungis, les cours ont été légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier, mais il s'agit de ventes sortie mûrissage, sans indication de catégorie, et il est à noter que les frais ont augmenté par rapport à 1972. Si les cours minima ont été enregistrés en janvier, août, septembre avec 1,65 F/kg, comme il se doit, les cours maxima ont été relevés en juin : 1,85 F/kg. A l'époque, le cours moyen wagon départ port arrivée était de :

1,50 F/kg pour la Guadeloupe
 1,49 F/kg pour la Martinique
 1,45 F/kg pour le Cameroun
 1,43 F/kg pour la Côte d'Ivoire
 1,45 F/kg pour Madagascar

Le graphique joint montre bien l'évolution des cours pratiqués sur Rungis. Ils présentent, par rapport aux années antérieures, une constante assez remarquable.

ANANAS FRAIS.

Il est bon de rappeler qu'il existe des accords concernant les importations d'ananas sur le marché français, fixant des quotas pour la production nationale des départements d'outre-mer, celle des territoires appartenant à la zone Franc, et aux pays tiers.

Les importations brutes, (réexportations non déduites) d'ananas frais en France, ont diminué en 1973 de 1,7 p. cent : 25.864 tonnes contre 26.290 tonnes en 1972.

Les tonnages en provenance de Martinique sont tombés à 2.933 tonnes contre 5.910 tonnes l'an dernier. Cette année encore, la production a destiné un tonnage notable à la transformation.

Les tonnages en provenance du Cameroun sont restés sensiblement au niveau de l'an dernier.

Le Kenya a presque triplé ses expéditions.

Mais celles des Açores ont diminué (145 tonnes contre 198 tonnes). On constate depuis un certain temps la diminution de l'approvisionnement à partir de cette province du Portugal, ce qui, d'ailleurs, n'est pas propre au marché français.

Le brunissement interne reste la préoccupation majeure du commerce et de la recherche.

Les cours se sont presque continuellement tenus entre 2,80 et 3,20 F/kg, exception faite de la première quinzaine de janvier où ils sont descendus à 2,00 F/kg. En 1972, ils étaient montés à 3,80 F/kg, mais seulement en début d'année.

La part de la Côte d'Ivoire a encore augmenté : 78 p. cent contre 68 p. cent en 1972, résultat des efforts de ce pays tendant à accroître sa production.

AVOCATS.

En 1973, la progression des importations d'avocats n'a pas été aussi spectaculaire qu'en 1972 et 1971 : 1,7 p. cent d'augmentation de 1973 sur 1972, contre 65 p. cent de 1972 sur 1971 et 32 p. cent de 1971 sur 1970.

Des problèmes au niveau de la production dans quatre des pays fournisseurs sont la cause principale de cette faible augmentation.

Le premier exportateur, Israël, qui avait régulièrement augmenté ses livraisons au cours des dernières années (1.636 tonnes en 1970, 2.701 tonnes en 1971, 5.025 tonnes en 1972) a été aux prises avec de fortes gelées qui ont abîmé les arbres et entraîné une diminution de la production, donc des exportations. C'est ainsi qu'en 1973, le tonnage livré sur la France n'a atteint que 4.690 tonnes.

En Martinique, outre la sécheresse comme ailleurs, s'est posé le problème crucial des parasites qui a perturbé la production, de sorte que les exportations de ce pays ont diminué de 7,4 p. cent par rapport à 1972, malgré l'effort considérable réalisé en ce qui concerne le conditionnement et la qualité des fruits. La Martinique a toutefois maintenu sa position prédominante parmi les territoires de la zone Franc fournisseurs du marché français.

En 1973, le Cameroun a fourni 139 tonnes au marché français contre 210 tonnes en 1972. Les conditions climatiques (violents orages) ont perturbé la production. Il n'y a malgré tout pas eu atteinte à la qualité des fruits.

Les exportations de Côte d'Ivoire ont diminué de 40 p. cent de 1973 sur 1972. Les conditions climatiques ont, dans ce pays également, été défavorables à la production.

La réduction des tonnages fournis par les pays ci-dessus mentionnés paraît donc accidentelle, puisqu'elle est due principalement à des facteurs climatiques.

Par contre, l'Afrique du Sud, second fournisseur du marché français a notablement accru ses exportations, 1.429 tonnes contre 849 tonnes en 1972.

L'Algérie et le Maroc ont augmenté leurs envois, 12 tonnes contre 1 tonne en 1972 pour l'Algérie, et 75 tonnes contre 66 tonnes pour le Maroc.

Le Mozambique ne figurait pas en 1972 sur la liste des fournisseurs : il a expédié 10 tonnes en 1973.

Les cours sur le MIN de Rungis ont été nettement supérieurs à ceux de 1972 : 5,30-8,30 F/kg contre 3,40-5,60 F/kg.

MANGUES.

Pour ce fruit aussi la sécheresse a entraîné une mauvaise récolte dans certains pays d'Afrique. Ceci s'est fait particulièrement sentir au moment des fêtes de fin d'année, où l'on a constaté un sous-approvisionnement notoire.

Il apparaît une diminution des tonnages globaux de 16,4 p. cent.

Les trois premiers fournisseurs, la Haute-Volta, le Mali, la République démocratique du Congo, accusent une régression de 18,6, 17,9 et 68 p. cent respectivement. Les importations en provenance du Kenya, de Madagascar et d'Afrique du Sud, ont également baissé, de 18,2, 40 et 14,3 p. cent.

En Israël aussi, les conditions climatiques ont provoqué un recul des livraisons : 7 tonnes contre 30 tonnes.

Mais on note l'augmentation des tonnages du Sénégal (54 tonnes contre 50 tonnes), du Brésil (26 tonnes contre 6 tonnes), de la Côte d'Ivoire (17 tonnes contre 2 tonnes), des Antilles françaises (Guadeloupe 2 tonnes contre 0,8 tonne - Martinique 3 tonnes contre 0,6 tonne), et l'apparition de livraisons du Cameroun et du Mexique.

Les cours ont oscillé entre 4,50 et 5 F/kg.

En ce qui concerne les avocats, mangues et autres fruits tropicaux, un fait est à noter en 1973 : la création, le 11 mai, du Comité de Liaison des Fruits tropicaux et des Légumes de contre-saison originaires des EAMA. Ce comité, qui groupe des représentants des milieux professionnels ressortissant des États africains et malgache associés et des États membres de la CEE, a pour objet de favoriser l'harmonisation de la production et de la distribution des produits concernés.

ORANGES.

Avec 681.842 tonnes, les importations d'oranges en 1973 ont rejoint le niveau de 1964 et augmenté de 8,9 p. cent sur 1972.

Parmi les fournisseurs du Bassin méditerranéen, l'Espagne est le leader, malgré un retard des arrivages en début de campagne et des mesures restrictives écartant certains calibres. Sa part dans l'approvisionnement total est de 57,5 p. cent.

A l'exception du Maroc, de Chypre et de la Turquie, les autres pays du Bassin méditerranéen ont vu leurs tonnages diminuer par suite des conditions climatiques (gelées en Israël entre autres) qui ont joué sur la production et la conservation des fruits.

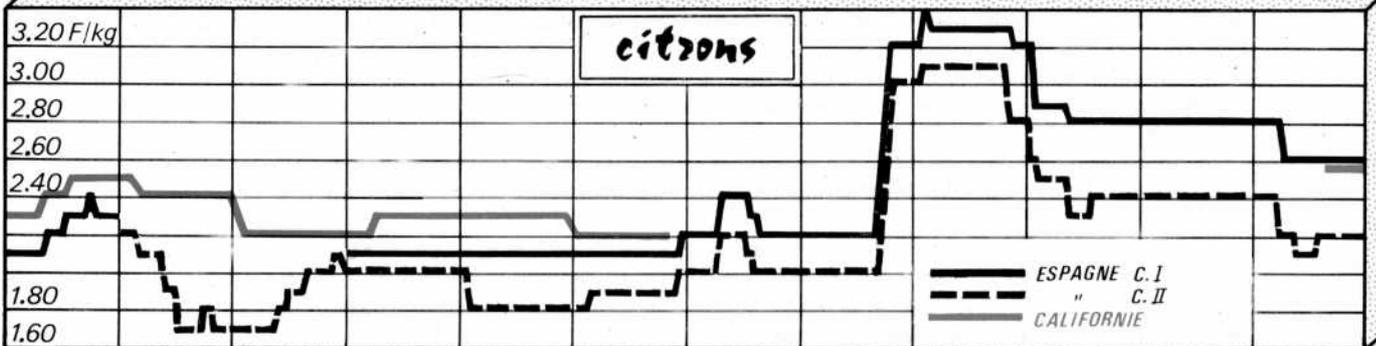
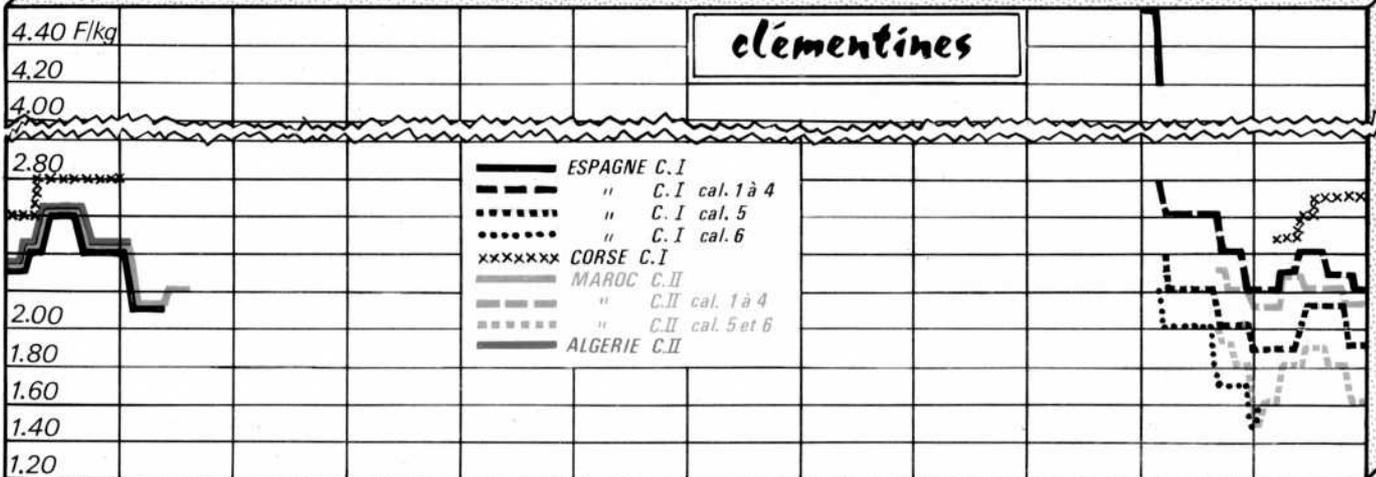
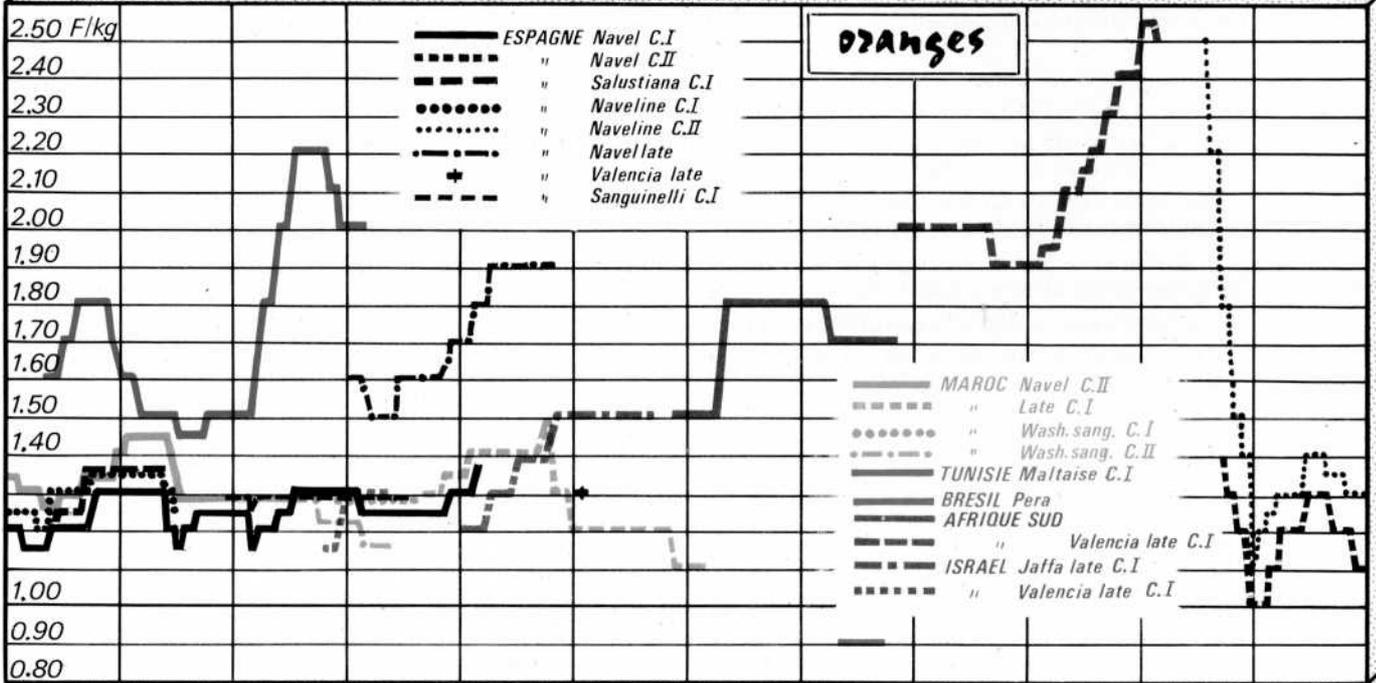
Les tonnages d'oranges d'été d'Afrique du Sud ont régressé de 10,4 p. cent par rapport à 1972, la récolte ayant été plus faible pour cette campagne. On constate, par contre, une nette augmentation de l'approvisionnement en provenance d'Argentine : 9.968 tonnes contre 6.745 tonnes.

Le Mozambique, l'Uruguay, le Mexique ont, soit accru leurs expéditions, soit implanté leurs fruits sur le marché français. Les tonnages des États-Unis et du Brésil sont en diminution par rapport à 1972.

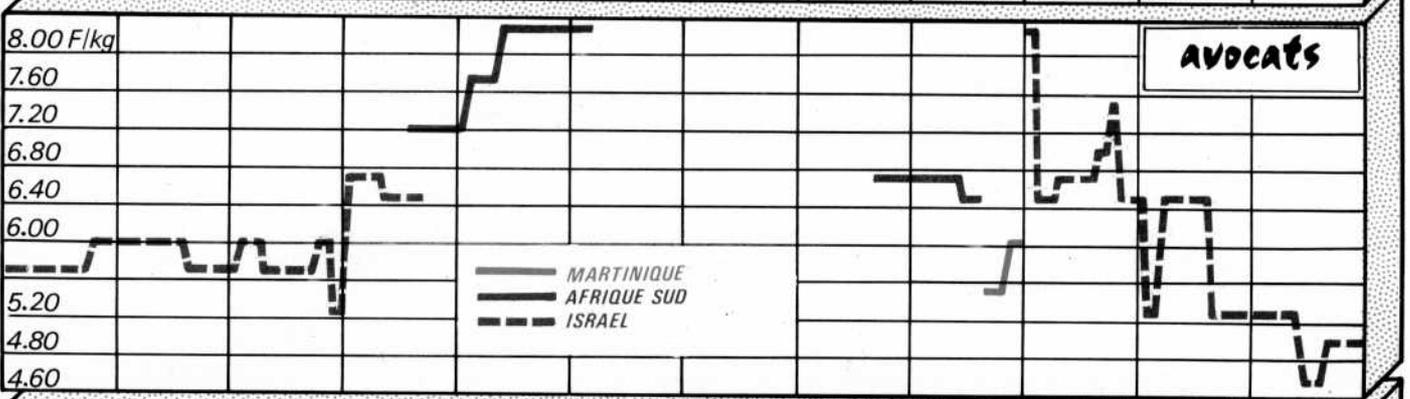
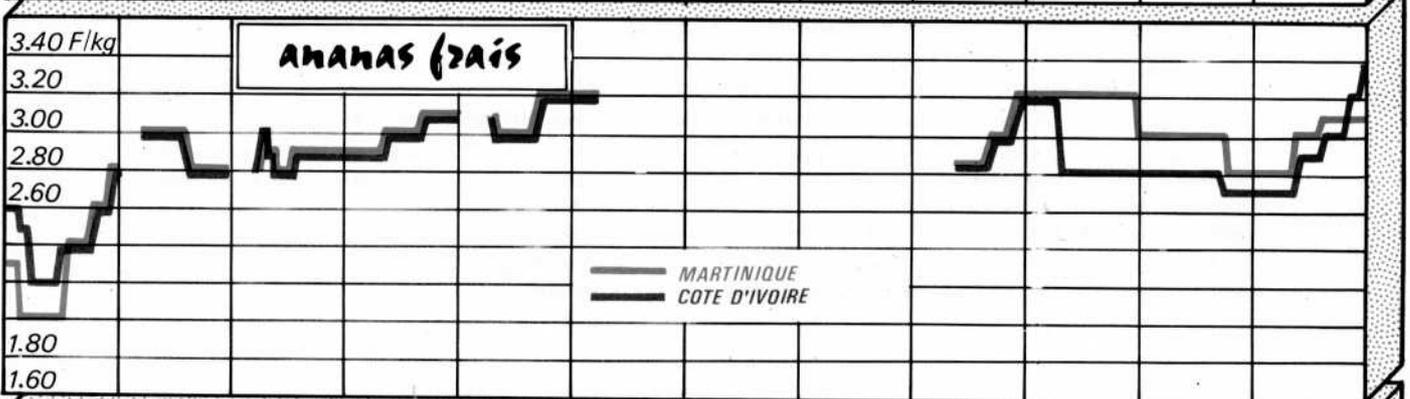
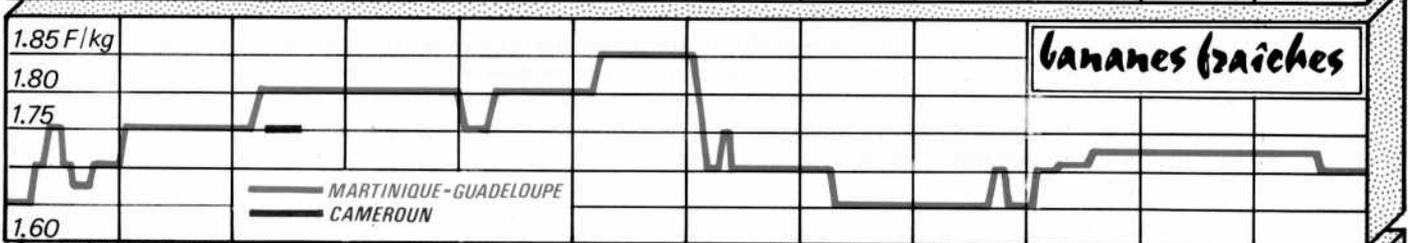
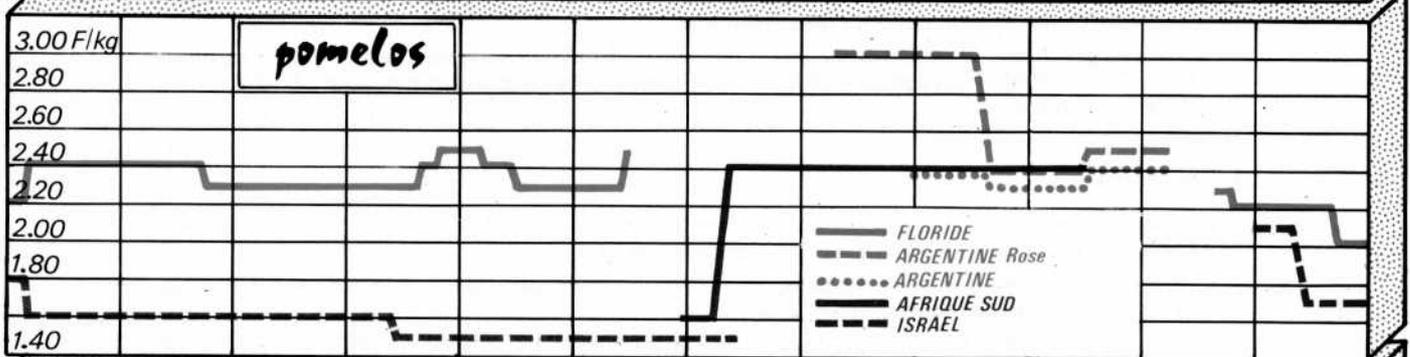
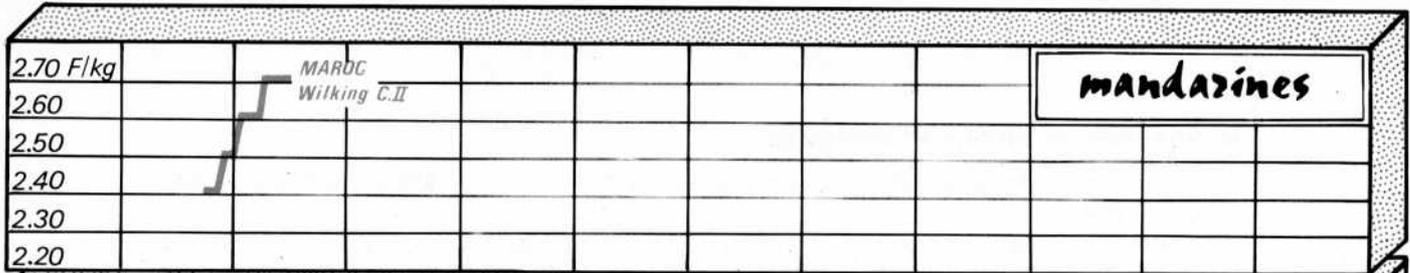
Comme depuis plusieurs années, on se trouve, en début de campagne, avec des reports d'oranges d'été qui ont été stockées, ce qui modifie l'aspect du marché.

Les cours ont été dans l'ensemble supérieurs à ceux de l'an dernier.

... PRIX DE GROS AUX HALLES DE RUNGIS EN 1973 ...



JAN. FEV. MARS AVR. MAI JUIN JUIL. AOUT SEPT. OCT. NOV. DEC.



JAN. FEV. MARS AVR. MAI JUIN JUIL. AOÛT SEPT. OCT. NOV. DEC.

MANDARINES, MONREALS ET SATSUMAS.

Les importations de mandarines, qui avaient augmenté de 65,9 p. cent de 1972 sur 1971, ont en 1973, régressé de 20 p. cent.

La récolte en Espagne, en Algérie et en Tunisie, a été moins importante. Le tonnage fourni par le Maroc (12.000 tonnes contre 10.638 tonnes en 1972) n'a pu équilibrer le manque des autres fournisseurs. Il y eut, de plus, en 1973, une forte concurrence des clémentines.

Les mêmes problèmes de récolte expliquent la diminution dans les importations de Monreals et Satsumas en 1973 (-25,3 p. cent). L'Espagne, l'Algérie, la Tunisie ont en effet réduit leurs envois de 23, 62,6 et 33,5 p. cent respectivement.

CLÉMENTINES.

Les importations de clémentines, avec 140.977 tonnes, ont atteint en 1973 un niveau record dépassant de 14 p. cent le haut niveau de 1970 et de 17 p. cent celui de 1972.

L'Espagne et le Maroc demeurent les deux premiers fournisseurs, participant respectivement pour 51 p. cent et 43 p. cent dans l'approvisionnement total.

Les tonnages d'Algérie et de Tunisie, qui avaient accusé une chute sensible en 1972, ont continué à décroître en 1973.

Aux 140.977 tonnes déclarées dans les importations des statistiques douanières, il convient d'ajouter plus de 6.000 tonnes expédiées de Corse, doublant pratiquement le tonnage de 1972. Ces fruits, de bonne qualité, présentés avec leurs feuilles, continuent d'être attractifs pour le consommateur.

Les cours sur le MIN de Rungis ont été supérieurs à ceux de 1972 en début d'année, mais en fin d'année, leurs limites ont été nettement inférieures à l'année précédente.

CITRONS.

Les importations de citrons ont augmenté de 8,3 p. cent de 1973 sur 1972.

L'Espagne a fourni 60.190 tonnes, accroissant ses livraisons de 77 p. cent par rapport à 1972, et participant pour 59 p. cent dans l'approvisionnement du marché français.

La Californie a également accru ses exportations, 22.430 tonnes en 1973 contre 21.758 tonnes en 1972.

La part des pays du Bassin méditerranéen, à l'exception du Maroc (1.082 tonnes en 1973 contre 169 tonnes en 1972), a en général diminué. La chute la plus marquante a été enregistrée pour l'Italie, dont les tonnages sont passés de 15.356 tonnes en 1972 à seulement 1.709 tonnes en 1973. La récolte de ce pays a été nettement plus faible en raison de conditions climatiques très défavorables : pluies, neige, gelées.

Les cours limites inférieurs ont dépassé ceux de l'an dernier (1,70 F/kg contre 1,60 F/kg), mais les cours limites supérieurs sont restés à un niveau moins élevé : 3,20 F/kg au lieu de 3,70 F/kg.

POMELOS.

La progression des importations de pomelos a continué en 1973 avec 82.476 tonnes, mais d'une façon moins marquée qu'on aurait pu l'espérer.

Israël vient en tête des fournisseurs avec 47.018 tonnes, soit une augmentation de 17,7 p. cent par rapport à 1972, suivi de la Floride, 15.716 tonnes (+ 46,3 p. cent) de l'Afrique du Sud, en légère régression (7 p. cent) et de l'Argentine, en progression de 6,8 p. cent sur 1972.

Il est à noter l'engouement de plus en plus marqué pour le pomelo rose, qui prend une place importante sur le marché, ce qui peut expliquer l'augmentation sensible des pomelos de Floride.

Les cours sont restés sensiblement au niveau de 1972 pour Israël (1,50-1,80 F/kg), ceux de Floride ont baissé (2,20-2,50 F/kg contre 2,00-2,80), l'Afrique du Sud a eu un cours limite inférieur de 1,60 F/kg, contre 2,00 F/kg l'an dernier.

IMPORTATIONS DE FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN FRANCE EN 1972 ET 1973 (en tonnes).

	1973	1972		1973	1972
BANANES			ORANGES		
Total : dont	479.945	506.526	Total : dont	681.842	625.738
Guadeloupe	119.491	121.110	Afrique du Sud	40.996	45.707
Martinique	147.894	175.257	Algérie	36.985	38.558
Cameroun	60.522	62.131	Argentine	9.968	6.745
Côte d'Ivoire	83.848	105.325	Australie	570	333
Madagascar	5.739	3.605	Brésil	1.910	5.461
Somalie	-	1.442	Chypre	2.239	1.744
Surinam	912	2.153	Egypte	3.718	6.413
Canaries	1.339	1.743	Espagne	392.354	316.282
Colombie	6.820	4.521	États-Unis	4.125	8.019
Costa Rica	18.825	6.901	Grèce	56	137
Équateur	32.289	16.229	Israël	25.107	30.066
Honduras	-	1.524	Italie	570	1.240
Panama	-	4.373	Maroc	138.239	128.883
Guatémala	2.262	-	Mexique	247	-
			Mozambique	3.424	2.606
ANANAS FRAIS			Pérou	33	-
Total : dont	25.864	26.290	Tunisie	18.755	26.327
Açores	145	198	Turquie	19	-
Cameroun	1.860	1.900	Uruguay	1.434	323
Côte d'Ivoire	20.229	17.831			
Cuba	118	263	MANDARINES		
Guadeloupe	-	-	Total : dont	22.446	28.029
Kénya	368	136	Algérie	1.629	4.345
Martinique	2.933	5.910	Argentine	7	634
			Australie	42	123
AVOCATS			Espagne	7.985	10.916
Total : dont	6.995	6.875	Italie	18	145
Afrique du Sud	1.429	849	Maroc	12.015	10.638
Algérie	12	1	Tunisie	747	1.122
Cameroun	139	210			
Côte d'Ivoire	101	169	MONREALS ET SATSUMAS		
Israël	4.690	5.025	Total : dont	29.567	39.556
Maroc	75	66	Algérie	8.930	14.772
Martinique	489	528	Espagne	14.246	15.349
Mozambique	10	-	Maroc	6.383	9.104
			Tunisie	-	161
MANGUES			Turquie	-	156
Total : dont	373	446			
Afrique du Sud	12	14	CLÉMENTINES		
Burundi	-	3	Total : dont	140.977	120.356
République démocratique du Congo	18	56	Algérie	6.127	15.599
Côte d'Ivoire	17	2	Espagne	72.039	54.830
Egypte	14	10	Italie	11	2
Haute-Volta	88	108	Maroc	61.282	47.908
Israël	7	30	Tunisie	1.504	1.994
Kenya	36	44			
Madagascar	12	20	CITRONS		
Zaïre	-	4	Total : dont	101.175	93.417
Mali	69	84	Algérie	434	317
Sénégal	54	50	Afrique du Sud	1.062	2.063
Union Indienne	0,8	11	Argentine	2.938	2.289
Pakistan	-	2	Chili	3	8
Brésil	26	6	Chypre	4.576	5.826
Cameroun	5	-	Côte d'Ivoire	24	10
Mexique	8	-	Espagne	60.190	33.981
Guadeloupe	2	0,8	États-Unis	22.430	21.758
Martinique	3	0,6	Grèce	2.055	3.944
			Israël	1.096	2.333

CITRONS (suite) :				
	1973	1972		
Liban	427	-	Canaries	117
Italie	1.709	15.356	Chypre	848
Maroc	1.082	169	Cuba	340
Mozambique	270	400	Espagne	74
Tunisie	1.040	1.525	États-Unis	10.742
Turquie	922	3.093	Honduras	1.964
Uruguay	777	28	Israël	39.930
			Jamaïque	123
POMELOS ET PAMPLEMOUSSES			Liban	104
Total : dont	82.476	73.048	Maroc	427
Algérie	648	721	Mexique	-
Afrique du Sud	7.577	8.162	Mozambique	2.102
Argentine	6.056	5.667	Ngwane	53
Brésil	-	152	Paraguay	270
			Surinam	566
			Tunisie	51
			Turquie	350

LA SITUATION MONDIALE DES NOIX D'ANACARDES ET DES AMANDES CAJOUS

Au début de 1974, les spécialistes Gill and Duffus estiment qu'au Brésil, qui a acheté récemment 10.200 tonnes de noix en Tanzanie, la récolte sera de l'ordre de 25.500 tonnes. Toutefois, l'expansion de la culture de l'anacarde continue. Il a été planté et l'on plante encore dans de nouvelles zones de l'État de Ceara particulièrement, et également, mais de façon moins intensive, dans la région amazonienne.

Compte tenu des plantations antérieures portant sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares qui seront en rapport dans les années à venir, la production brésilienne, dans la décennie prochaine, augmentera considérablement.

Les estimations de la production africaine sont encore assez incertaines. Au Kenya, elle serait de 22.400 tonnes. Pour le Mozambique, elle se situera entre 183/203.000 tonnes, dont 152.000 tonnes au moins seraient utilisées pour l'industrie locale. En Tanzanie, elle s'élèverait à 117/132.000 tonnes.

Il est trop tôt pour fixer la production indienne. Elle était, l'an dernier, de 61.000 tonnes. La Cashew Corporation indique qu'elle a acheté, pour livraison dans le premier trimestre, 30.500 tonnes de noix en Tanzanie.

D'après ces estimations, et considérant que la récolte indienne correspondra à la moyenne des années antérieures, les quantités d'amandes disponibles sur le marché mondial seraient supérieures à celles évaluées pour 1973, entre 81.650 et 82.800 tonnes, ce qui est, de loin, inférieur à la production record de 1972, 96.390 tonnes.

D'après les dernières données, les ventes aux États-Unis se sont élevées à 44.793 tonnes. Les achats de l'URSS se seraient, l'an dernier, tenus entre 24.948 et 27.230 tonnes. L'on pense qu'une fois de plus, il y avait une disponibilité d'amandes à l'exportation supérieure à celle qui avait été évaluée.

Au cours du troisième trimestre, les prix sont restés fermes à un niveau élevé, le calibre 320 se vendait CIF New-York 1 dollar 20, soit au taux du dollar à 4,71 F, 13,03 F le kg. Après une baisse en octobre, courant décembre, des ventes furent faites au prix de 13,49 F, mais depuis, les cours sont revenus à 13,29 F.

En automne, les achats pour le marché anglais, CF port anglais sont passés de 960 Livres à 910 Livres la tonne (10,27 F - 9,73 F), alors que le calibre 450S était vendu à moins de 900 Livres (9,37 F le kg), les LWP à 720 Livres (7,70 F le kg) (base de conversion : 1 livre = 10,87 F).

Les offres actuelles sont de 14,02 F pour le calibre 320S pour des expéditions jusqu'en juillet et 13,80 F pour le 450S. Les revendeurs anglais, marchandise à terre (on the spot), offrent actuellement comptant 13,88 F pour le calibre 320S (base de conversion : 1 Livre = 11,40 F).

Quelle que soit la production indienne, les prix ayant augmenté : 33 p. cent de plus pour la moyenne 1973 que pour la moyenne des cinq dernières années 1968/1972, si l'on considère une récession mondiale, il faut admettre qu'il y aura une moindre demande pour les noix cajous, ce produit pouvant être considéré comme un produit de luxe. Il ne faut donc pas se leurrer sur l'avenir du développement de ce marché qui reste plus ou moins obscur.